**Procès-verbal de la réunion du conseil d’administration de la FEFB asbl**

**tenue le 22 septembre 2018 à Bruxelles**

**Présents :** MM. Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Kim Le Quang, Daniel Halleux, Arnaud D’haijère.

**Ont prévenu de leur absence :** MM. Cédric Sohet, Laurent Wéry, Brieuc Wathelet

**Invité** : M. Jean-Christophe Thiry

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2018.**

Le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2018 est approuvé sans remarques.

**2. Le point sur nos futures compétitions.**

Aucunes remarques sur les tournois de la FEFB.

Remarque générale sur le calendrier des compétitions belges particulièrement chargé.

**3. Le point sur nos membres.**

Remarque préliminaire de M. Halleux sur le caractère non représentatif des données au vu de la période, de nouvelles inscriptions de membres arrivant chaque jour.

Remarque sur la disparition cette année de 2 clubs francophones.

Le nombre d’affilié est actuellement aux alentours de 1200 et est supérieur en comparaison à l’année passée à la même date. Les affiliations de 2017-2018 ont battu un record historique, principalement en raison de la transition des jeunes sous licence G vers les clubs.

La FEFB se porte donc actuellement bien.

**4. Plus d’exemptions TVA pour les clubs d’échecs.**

M. Brieuc Wathelet s’est renseigné et a pris rendez-vous chez un avocat spécialisé dans le domaine de la TVA (M. Christian Amand).

Remarque est faite sur les importantes complications que l’application d’une TVA aux clubs entraineraient.

Remarque est faite sur les problématiques liées aux divers niveaux de TVA applicable selon les cas (bar, affiliations, inscriptions, achat de matériel, honoraires joueurs, etc.)

M. Raymond van Melsen attire également l’attention sur un avant-projet de loi concernant les libéralités qui pourrait donc entrer en vigueur dans les 2-3 prochaines années.

**5. Le point sur notre trésorerie.**

Après constatation, il a été noté que M. Brieuc Wathelet ne touchait pas de rémunération pour son travail particulièrement pointu. Un montant annuel de 200 euros est voté à l’unanimité avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2018.

M. Claudio Piacentini rappelle l’état général des fonds et la bonne santé financière de la FEFB. Remarque de M. Jean-Christophe Thiry sur le placement des avoirs.

Votes à l’unanimité sur des budgets pour la formation de moniteurs et d’arbitres. Demande est faite à M. Philippe Jassem de prendre à nouveau en main le stage de formation des arbitres cette année.

Une question est posée sur l’engagement de budget de la FEFB pour le salon de l’éducation 2018. Est-ce prélevé sur le subside 2017-2018 prévu pour les chargés de mission ou est-ce l’anticipation d’un éventuel subside équivalent pour la nouvelle saison ?

Les couts liés à l’envoi des nouveaux Vade Mecum de la FEFB seront pris en charge par la FRBE.

A ce jour, M. Piacentini a reçu 3 rapports de ligues : Bruxelles-Capitale, Brabant Wallon et Hainaut.

**6. Préparation de l’assemblée générale de 10 novembre 2018.**

Discussion sur les points importants à aborder.

MM. Piacentini et Van Melsen seront sortants.

L’assemblée aura lieu à Bande.

**6bis. Propositions de M. Laurent Wéry.**

M. Laurent Wéry a envoyé une série de propositions au conseil d’administration de la FEFB.

Une première sur l’aide pour la participation des jeunes aux championnats d’Europe et du monde est, après débat, finalement considérée comme redondante avec ce qui existe actuellement.

Arrivée de M. Kim Le Quang à 16h20.

La seconde sur une modification du système actuel des clubs des 7 est légèrement modifiée (3 niveaux aux lieux des 4 proposés : >1900, entre 1900 et 1500, 1500 >), pas de conditions sur la participation afin d’attirer un maximum de participants. Certains points restent à discuter plus en détails tels que les lieux, les entraineurs, le prix demandé et le montant de la participation de la FEFB.

**7. Propositions de M. Frédéric Bielik.**

Les propositions de M. Bielik sont jugées intéressantes mais rappel est fait des problématiques liées notamment au calendrier Belge particulièrement chargé ainsi qu’au budget. Certaines problématiques abordées recoupent également des travaux en cours à la FEFB.

Remarque est également faite que le congrès proposé par M. Bielik a un objectif équivalent à celui d’une assemblée générale.

**8. Divers**

Nouvelle avancée possible vers la reconnaissance du jeu d’échecs comme sport. M. Raymond van Melsen ayant rencontré - avec M. Edmund Stoffels, un député favorable - M. Rachid Madrane, ministre des sports de la Communauté française.

Remarque de M. L. Wéry qui ne trouve pas normal de changer la date de la réunion sans un consensus ni une demande au CA. Ce qui arrange certains n'en arrange pas d'autres.

*Cette séance a débuté à 14h10 et s’est achevée à 17h10.*